

Sawadogo à Vridi-Canal (Abidjan)

La précarité à l'épreuve de la « conjoncture »

VRIDI-CANAL est l'un des plus anciens quartiers illégaux d'Abidjan (1). Localisé au sud de la presqu'île de Vridi, à proximité de l'entrée du canal, c'est un ensemble de constructions en bois, étiré sur plus d'un kilomètre près de la bordure maritime. Il est limité au nord par les établissements de la plus vaste zone industrielle de l'agglomération. La cour de Sawadogo est, dans le vieux Vridi, une partie du quartier où l'habitat est très dense du fait du rapprochement continu, au fil des ans, des baraques qui forment les concessions.

Le campement et les chantiers d'Abidjan

Sawadogo s'est installé là en 1947. A l'époque, il n'y avait qu'un petit campement composé de cases en bambou, feuilles de palme et de cocotiers dans un environnement de cocoteraies et de forêts, et beaucoup d'Abidjanais ignoraient son existence. Ce campement avait été créé à la veille de la Seconde Guerre mondiale par des manœuvres voltaïques employés sur les chantiers de percement du canal. Pour quitter ce hameau isolé dans la presqu'île, quelques-uns empruntaient des camions faisant la navette entre le wharf de Port-Bouët et le canal. D'autres allaient à pied à travers la forêt jusqu'à la frange lagunaire pour rejoindre en pirogue l'île de Petit-Bassam et Treichville. Dans cet établissement appelé Dendraka par ses fondateurs, il y avait une majorité de Mossi, avec

quelques membres d'autres ethnies voltaïques. Un petit nombre d'entre eux résident aujourd'hui dans le quartier et bénéficient d'une certaine notoriété à cause de leur participation aux épreuves de la construction du canal. Sawadogo a travaillé au percement de la voie d'accès maritime après la guerre.

L'ouverture du canal de Vridi en juillet 1950 stimule le développement des activités portuaires. La ville est en plein essor. Des zones industrielles sont aménagées à la périphérie de Treichville et d'Adjamé. Le besoin de main-d'œuvre est réel et il est facile pour les immigrés de trouver un emploi. Sawadogo reste à Abidjan et travaille comme salarié dans diverses entreprises de construction créées par des Européens. Puis, grâce à son épargne mise en commun avec celle d'un « frère », il réussit à monter un commerce de poisson tourné vers les marchés de la capitale. En 1955, l'approvisionnement est abondant et peu coûteux. Les deux collègues, qui ont acquis une Peugeot bâchée d'occasion, font en même temps un peu de transport. Jeune célibataire, Sawadogo profite de la bonne marche des affaires pour faire venir l'épouse que lui ont réservée ses parents au village. Quelques changements sont apportés à l'habitation de deux pièces à Dendraka. Pour l'édification des parois, le bois supplante le bambou. La famille s'agrandit avec la naissance de deux enfants.

Jusqu'à l'indépendance, le négoce de poisson fonctionne relativement bien et dégage des profits substantiels. Mais Sawadogo, qui aime recevoir les frères, manifeste trop de générosité pour acquérir un « bon nom » dans son entourage. L'argent est facilement dépensé. L'affaire, contrôlée avec moins de vigilance, décline. Des dissensions éclatent entre partenaires, provoquant finalement leur séparation et l'arrêt du négoce. Ainsi, au début des années 60, Sawadogo retourne-t-il à nouveau sur les chantiers de travaux publics. En raison de l'urbanisation et du développement spectaculaire des activités, les chantiers de construction essaient dans la cité. Les migrants originaires de la Haute-Volta sont nombreux parmi la main-d'œuvre sollicitée. Les employeurs, en majorité européens, apprécient la docilité de ces ressortissants étrangers qui font les travaux durs et acceptent des salaires plus faibles que les jeunes Ivoiriens aux ambitions supérieures en matière d'emploi. Dans le secteur des travaux publics, grâce à sa connaissance du métier, Sawadogo parvient à devenir chef d'équipe. Cependant, le salaire versé est moins intéressant que les profits du commerce de poisson. Les enfants nés avant l'indépendance sont mis à l'école,

(1) A. Bonnassieux, 1983. Notre observation de la famille Sawadogo ayant débuté bien avant que les autorités de Ouagadougou décident du changement d'appellation du pays et de ses habitants, ce sont les anciens noms (Haute-Volta, Voltaïques) qui ont été ici maintenus par pure commodité rédactionnelle.

mais il a fallu que des parents lettrés insistent auprès du père afin que celui-ci les scolarise. L'intérêt de suivre des études n'est pas perçu par Sawadogo qui a d'autres préoccupations. Si l'inflation reste à cette époque très modérée, la progression des salaires est en effet limitée, tandis qu'à la maison le nombre de personnes augmente.

Jusqu'à la fin des années 60, l'évolution de Vridi-Canal est lente. Le campement s'étire le long de la voie de chemin de fer qui conduit au canal sur 800 mètres, alors que sa largeur ne dépasse pas 150 mètres. Le nombre de concessions qui figurent sur cette bande étroite est inférieure à 200. La densité est 3 à 4 fois plus faible qu'à Port-Bouët (2). Les équipements collectifs sont réduits et l'absence de marché oblige les gens à se déplacer de 6 à 7 km jusqu'à Port-Bouët. Cependant, près des premières habitations, une école publique fonctionne. Rares sont les citadins qui se décident à aller habiter Dendraka, tant l'endroit leur paraît isolé. Les taxis n'y vont plus au-delà de dix-huit heures.

Le campement aurait compté 1 850 habitants en 1965 (3). Plus de la moitié des familles étaient déjà présentes avant l'indépendance. La famille demeure l'unité de base : c'est dans ce cadre que le nouveau venu est accueilli. Les familles d'une même région ont un responsable qui tient son pouvoir, non d'une élection, mais de son ancienneté à Dendraka. Lorsqu'elles parviennent difficilement à résoudre divers conflits, par exemple ceux qui concernent la validité de l'union de telle jeune fille avec un homme, elles en réfèrent au chef de village. Celui-ci qui représente les anciens et les membres fondateurs de Dendraka, intervient aussi en cas de création de nouvelles cours dans le campement. La place ne manque pas pour construire mais, à l'instar d'autres villages, il faut se faire connaître et avoir l'assentiment du chef de la communauté. Vis-à-vis de l'administration et du parti, il est le délégué de ceux qui ont élu domicile en ces lieux.

Déguerpissements et migration de l'habitat illégal

C'est principalement au début des années 1970 que des changements importants surviennent à Vridi-Canal. Le développement des communications entre la presqu'île et l'île de Petit-Bassam facilite cette évolution. La construction d'une digue, puis d'un pont en 1967 sur le bras lagunaire qui les sépare, évite désormais à ceux qui viennent de Treichville et de la zone industrielle attenante le

(2) *Perspectives décennales de développement d'Abidjan*, rapport de première phase, janvier 1978, tableau 182. Évolution des densités en 1963, d'après l'enquête SEMA.

(3) *Rapport justificatif du plan directeur de Vridi au 1/10 000*. BNETD, Abidjan, 1966, p. 10.

long détour par Port-Bouët. En 1969, une ligne de bus atteint Vridi-Canal. Mais de l'avis de Sawadogo et de plusieurs de ses compatriotes, c'est l'arrivée de nombreux déguerpis dans le secteur du campement qui entraîne la multiplication des constructions et une relative internationalisation de la population. Entre 1969 et 1973, des destructions d'une ampleur considérable bouleversent les trames serrées des constructions irrégulières et vétustes réparties dans plusieurs parties de l'agglomération (4). Les pouvoirs publics, soucieux de faire d'Abidjan une capitale internationale qui exprime la réussite de l'économie ivoirienne, accentuent leurs efforts de destruction des quartiers non lotis. Afin de justifier ces déguerpissements, l'accent est mis sur l'insalubrité et les aspects incontrôlables de différents quartiers. Dans ce contexte, la plus grande partie des baraquements en bois de Port-Bouët est rasée, ainsi que d'autres concentrations non reconnues. Mais parmi les victimes des déguerpissements, la majorité ne se résout pas à quitter la ville, ne pouvant accepter d'abandonner un travail difficilement trouvé. L'habitat illégal se reproduit dans les espaces encore délaissés par l'urbanisation, à Koumassi, à Abobo. Dans le voisinage de Dendraka, les terrains inoccupés ne manquent pas. Le sol sablonneux facilite le drainage lors des fortes pluies. Aussi, pour fixer les assises des nouvelles habitations, il n'est pas nécessaire, comme à Koumassi et Marcory Poto-Poto où le terrain est marécageux, de réaliser de coûteux travaux d'affermissement de l'emplacement choisi. Avec 20 000 F CFA, il est possible de bâtir une bonne maison en bois comportant deux pièces de dimension satisfaisante. Un lotissement se fait à partir de l'accord du chef de quartier pour la distribution de terrain à l'intérieur d'une zone appartenant au domaine public. L'assentiment du chef de quartier pour obtenir la parcelle souhaitée permet d'éviter les conflits avec les villageois déjà installés. Plusieurs « propriétaires » implantés à Vridi profitent de la venue dans le périmètre de Dendraka de la vague importante de déguerpis pour édifier d'autres logements et agrandir leurs cours. Les loyers perçus, 1 500 F CFA par mois pour une « chambre-séjour », permettent un amortissement rapide des constructions en moins d'un an et demi. En 1973, dans le prolongement de sa concession, Sawadogo fait bâtir par des tâcherons une autre cour. Elle est de dimension réduite : deux « chambre-séjour » et trois « entrée-coucher ». Un unique logement est occupé par un ménage de déguerpis. Les autres sont loués à des immigrants récemment arrivés à Abidjan. Un gardien voltaïque avec sa femme et deux enfants prend le second deux pièces : après avoir été pendant plusieurs

(4) H. Joshi, H. Lubell, J. Mouly, *Abidjan, urbanisation et emploi en Côte-d'Ivoire*, Genève, Bureau international

du travail, 1976, p. 68. De 1969 à 1973, les destructions provoquent le déplacement de près du cinquième de la population.

années manœuvre sur des plantations du centre-ouest de la Côte-d'Ivoire, il a préféré se fixer en ville, comme un nombre croissant de ses compatriotes qui suivent le même itinéraire. Les « entrée-coucher » sont habitées par de jeunes célibataires, trois Mossi et deux Nigériens, qui s'associent pour payer les loyers. Les Voltaïques travaillent par contrat sur les chantiers de construction. Les deux Nigériens font de la récupération et de la revente de bouteilles vides. Depuis 1970, la sécheresse sévit dans les pays du Sahel. Le mouvement des Voltaïques, mais aussi des ressortissants d'autres États, s'amplifie vers la capitale ivoirienne. La situation de Sawadogo paraît alors relativement assurée. Au plan professionnel, il a un travail stable, ce qui n'est pas le cas des nouveaux immigrants qui éprouvent des difficultés à obtenir un emploi salarié régulier, en raison de la priorité d'embauche accordée aux nationaux à l'Office de la main-d'œuvre. Ses revenus augmentent avec la mise en location de sa cour et la création d'un petit élevage de cabris, de porcs et de volailles dans un enclos près de sa concession.

La concession de Sawadogo en 1980

Dans le vieux Vridi, entourée par des cours de création plus récente, la concession de Sawadogo est, en 1980, d'une dimension supérieure à la moyenne. L'espace de sable entre les logements est suffisant au déploiement de la vie familiale et à l'organisation des activités ménagères. Un cocotier planté au milieu apporte un ombrage apprécié. On n'a pas cette impression d'étouffement qui caractérise les concentrations plus centrales, à Koumassi, à Marcori ou dans des secteurs importants des vieux quartiers de Treichville et d'Adjamé. A cause de la surpopulation, de la spéculation sur le logement, de l'intensité des activités commerciales, les cellules se sont multipliées dans les cours, dévorant l'espace disponible.

La cour de Sawadogo est alors composée de sept logements : quatre deux-pièces, trois « entrée-coucher ». Trois deux-pièces destinés à des époques différentes sont bien individualisés dans l'espace. Les parois du logement du « vieux », situé près de la porte d'entrée, ont pris une teinte sombre, une plaque de tôle a été placée le long de la partie inférieure de la façade pour éviter les infiltrations d'eau. Dans le quartier, le pourrissement du bois lié aux pluies et à la forte humidité contraint beaucoup de propriétaires à reconstruire leurs habitations après une période de quinze ans. Au fond de la cour, la « chambre-séjour » occupée par Issaka, le fils aîné, est en meilleur état. Bâtie il y a une dizaine d'années, alors que les matériaux coûtaient quatre fois moins cher, elle est plus grande que beaucoup de logements récents, tant par la hauteur que

par la largeur de ses pièces ; un radier en ciment surélève les murs et l'avancée de la toiture sur le devant crée un embryon de véranda. A côté de la porte d'entrée est placé un compteur d'électricité. Les trois « entrée-coucher » et le dernier deux-pièces appartenant à un même bâtiment et alignés sur le côté droit de la cour sont de taille réduite. A cause de la variété des matériaux qui les constituent, planches, morceaux de caisse, des couleurs et des inscriptions variées apparaissent sur leurs façades. La cuisine, un hangar en tôle et en bois, s'intercale entre les logements du premier et du second fils, Boubakar. Il y a une douche, mais pas de WC. Un puits, fait de quelques barriques superposées et enfouies dans le sable, se trouve à quelques mètres de la concession. Un trou creusé dans une ruelle proche sert de fossé pour une partie des déchets des logements riverains.

Une famille déstabilisée par la « conjoncture »

Les vieilles plaques de tôle, à la surface irrégulière, qui entourent la cour ne constituent pas des frontières hermétiques avec l'extérieur. Le panneau en bois usé à l'entrée est toujours entrouvert la journée. Les allées et venues sont fréquentes, qu'il s'agisse du passage des parents, des « frères » et « sœurs » ou de simples connaissances du quartier, ou encore de vendeurs ambulants. Souvent on aperçoit le vieux, la vieille, installés sur le chemin sablonneux qui borde la concession, occupés par la rencontre avec des voisins, l'observation du mouvement des gens, de leurs activités. Il est courant aussi de croiser au dehors les jeunes femmes, les enfants effectuant des tâches pour la maisonnée, par exemple le partage de l'eau et l'évacuation des déchets.

A écouter Sawadogo, en ce début des années 1980, on perçoit une réelle amertume, une certaine détresse. Il ne connaît plus la relative sécurité matérielle d'il y a quelques années. L'existence même d'une grande partie de sa famille est précaire. Le vieil homme grand et sec, toujours vêtu du même vieux boubou usé, se plaint de la difficulté à trouver régulièrement de quoi manger pour les siens. Plusieurs de ses petits-enfants ont une apparence chétive, des bras, des jambes grêles. Depuis cinq ans, le prix du maïs aurait triplé, celui du poisson fumé quadruplé. Seul, pendant cette période, le prix du riz est resté bloqué. Presque invariablement, la farine de maïs et le riz composent la base des menus, sans que ces aliments soient complétés par une quantité suffisante de poisson. Certains jours, la nourriture est limitée à une bouillie le matin et un plat de « kabato » à seize heures.

Le montant des ressources de Sawadogo a diminué, alors que le poids de ses charges familiales a augmenté. A la retraite depuis

trois ans, il perçoit à ce titre 12 000 F CFA par mois. L'élevage, prospère au début, ne rapporte plus grand chose. A cause des vols fréquents, il n'y a plus de cabris et il ne reste que quelques porcs et de la volaille. Leur propriétaire se plaint, car les acheteurs, constatant son dénuement, cherchent poulets et canards au plus bas prix, se doutant que leur interlocuteur, « coincé » par le besoin d'argent, n'aura pas d'arguments pour refuser de vendre. Un seul logement est loué dans la grande cour à un tailleur qui paie 6 000 F CFA par mois pour l'« entrée-coucher » transformée en atelier : de ce fait, le loyer qu'il acquitte est supérieur à celui versé par l'occupant ordinaire d'une simple chambre dans ce secteur de Vridi, 2 à 3 000 F CFA par mois. Le produit des logements de la concession voisine est peu élevé, 20 000 F CFA par mois. La plupart de ceux qui y demeurent étaient là avant 1975. En raison de l'ancienneté de leur installation, leurs loyers sont de 2 500 F CFA pour une « entrée-coucher », 3 500 et 4 000 F CFA pour une « chambre-séjour ». Au-delà de l'allée centrale qui partage le quartier en deux, à l'intérieur des extensions récentes de l'habitat vers la zone industrielle, les ménages qui se sont implantés depuis peu paient le plus souvent 6 000 F CFA pour une « chambre-séjour », ou quelquefois pour une grande pièce partagée en deux.

Si Sawadogo vivait avec son épouse et un ou deux enfants, les revenus procurés par le petit élevage, la location de plusieurs logements ajoutés au versement de la retraite suffiraient. Mais dans la cour familiale habitent ses deux fils et un gendre. Tous trois étant mariés, une dizaine d'enfants vivent dans ces foyers. En outre, résident là une vieille parente de Sawadogo et une jeune nièce. Actuellement, seul l'aîné des garçons a un emploi régulier, conducteur d'engins sur les chantiers. Il arrive qu'il donne un peu d'argent à son père lorsque celui-ci sollicite son assistance. Mais les besoins de son ménage absorbent déjà la plus grande partie de ses ressources, de sorte que l'aide est en général inférieure aux demandes. Le gendre et le second fils sont sans travail. La fille mariée de Sawadogo vend de l'arachide et de la farine de maïs. Ce négoce qui mobilise la nièce du vieux, surtout pour le transport des produits, compense partiellement le manque de ressources résultant du chômage du mari. La jeune femme assure actuellement les frais de « popotte » du ménage.

La situation de la famille de Boubakar, le second fils, est plus critique. Celui-ci était chauffeur de taxi. Après un accident, il a été licencié. Son épouse est enceinte de presque 5 mois. Sans pièces d'identité, elle ne peut suivre des consultations dans un centre de protection maternelle et infantile. Et l'argent fait défaut pour obtenir d'autres papiers. Depuis six mois, Boubakar recherche en vain du travail. A cause du ralentissement de l'activité économique, les opportunités d'embauche par contrat sur les chantiers se font rares.

Pour favoriser le recrutement des nationaux qui trouvent difficilement à s'employer par le biais de l'Office de la main-d'œuvre, à cause des réductions de personnel dans une série d'entreprises, les contrôles sont plus stricts. L'ex-chauffeur avait pensé faire un « business » avec un ami docker qui disposait d'une carte d'accès à l'intérieur du port. L'affaire aurait consisté à écouler des radios, des montres, des parfums, sans payer de droits de douane. Mais les risques se sont révélés trop grands surtout à une période où de nombreux Ivoiriens, du fait de l'implication de groupes d'immigrés voltaïques dans différents hold-up, rendent les ressortissants de ce pays responsables de l'extension du banditisme.

Où partir pour survivre ?

Le quadrillage de plus en plus dense de la presqu'île par les périmètres industriels, depuis 1975, a contribué à accélérer l'évolution de Vridi-Canal. A la fin des années 1970, il s'agit d'un véritable quartier illégal dans la ville. Afin d'éviter l'épreuve quotidienne des transports dans une agglomération en extension, nombre de manœuvres, d'ouvriers aux faibles rémunérations, parmi lesquels une bonne proportion de jeunes Ivoiriens, se sont installés à proximité des usines. L'aggravation de la crise du logement pour les ménages aux revenus inférieurs à 40 000 F CFA a contribué à accroître la population de Vridi-Canal (5). De même, la présence de parents dans les cours existantes a continué à favoriser la venue de nouveaux résidents. Le long des rails, sous les ombrages des cocotiers, là où il n'y avait qu'un petit campement, l'habitat a pris un aspect très compact. Mais à l'arrière, sur quelques centaines de mètres, parfois un demi-kilomètre, la nappe formée par une multitude de constructions s'est étendue rapidement pour parvenir aux abords immédiats des terrains industriels.

Actuellement, le périmètre d'habitat non reconnu est bloqué dans l'espace, du fait du développement de la zone industrielle. Le contraste est net entre les entrepôts, les cuves, les immeubles de verre des entreprises proches et les centaines de maisonnettes en bois serrées au ras du sol. Afin de contenir l'infiltration des « baraques » en des lieux que leurs entreprises se sont réservés, les responsables des sociétés ont pris soin de faire édifier autour de ceux-ci murs et grillages. Depuis quelques années, les pressions

(5) Sondage réalisé en mars 1979 sur la base de 40 logements par A. Bonnassieux, Cl. Vidal, M. Le Pape, Ph. Cazamajou et deux enquêteurs salariés de l'ORSTOM.

Parmi les chefs de ménages, la majorité se situe en dessous de 40 000 F CFA. La plupart de ceux-ci se situant peu au-dessus du niveau du SMIG, 27 500 F CFA en 1979.

pour l'occupation de l'espace dans cette partie de la presqu'île se sont accrues.

Les menaces qui pèsent sur le quartier inquiètent de nombreux habitants, dont Sawadogo. En mars 1980, pour l'implantation d'une ligne de haute tension, une percée large d'une vingtaine de mètres est réalisée dans la zone d'habitat, parcourant sur toute sa longueur le vieux Vridi. Parmi les « propriétaires » qui demeuraient dans ce secteur, plusieurs y étaient installés depuis une trentaine d'années. Les uns ont dû quitter ce monde familial, d'autres ont conservé des cours qui ont été réduites presque de moitié. Si les uns se sont pliés au caractère obligatoire de l'opération de démolition, il y avait encore chez certains l'ultime espoir d'un sursis. Ces derniers, à l'occasion d'un report, auraient souhaité qu'on prenne en compte leur situation de propriétaires ayant vécu quelques décennies à Vridi. Ne devait-on pas leur reconnaître certains droits, eux qui avaient été les premiers à construire dans des endroits occupés par la brousse, ne serait-ce que pour compenser les épreuves subies lors du percement du canal ?

S'il est contraint de se déplacer, Sawadogo pense démonter les panneaux qui composent ses maisons pour recréer à l'arrière de Vridi-Canal d'autres constructions avec les matériaux récupérés. Il s'arrangerait avec une de ses connaissances pour obtenir un terrain. Cette solution aurait l'avantage de faciliter la poursuite du négoce d'arachide et de farine de maïs de sa fille dans le quartier. Son fils et son gendre auraient toujours l'opportunité de se rendre à pied aux portes des établissements voisins pour tenter d'obtenir un travail. S'ils logeaient à Abobo, au nord de l'agglomération, ils auraient de la peine à trouver régulièrement les 300 F CFA de l'aller et retour en bus. Or, en matière d'embauche, il faut se déplacer régulièrement pour se faire connaître et avoir gain de cause. Sawadogo pourrait encore recevoir la visite des gens de Vridi-Canal qui depuis longtemps lui sont familiers.

Mais l'éventualité d'une réinsertion à proximité de la zone industrielle semble douteuse. D'autres habitants du voisinage dont les logements ont été détruits s'y sont fixés, tandis que des citadins, intéressés par les facilités de communication avec les usines, continuent de s'établir sur les terrains encore disponibles. Les espaces qui restent sont réduits au fur et à mesure par l'avancée des dernières constructions d'« entrée-coucher » et de « chambre-séjour ». Dépourvus d'ombrages, comportant parfois des crevasses emplies d'une eau saumâtre ou jonchées d'ordures, leur apparence est bien ingrate. Les opportunités d'installation dans d'autres secteurs de la presqu'île occupés par diverses implantations illégales sont restreintes. Le petit quartier constitué autour d'un campement de commerçants de poisson sur le rivage lagunaire est tellement imbriqué entre les usines et la lagune qu'il n'est plus en mesure de

s'étendre. Sur les marges de Port-Bouët, subsistent des parties de l'important ensemble illégal qui a été détruit entre 1970 et 1972. Mais les places disponibles sont rares à l'intérieur du maillage des cours et des baraques. A l'ouest du canal de Vridi, sur la frange du littoral qui mène à Jacquville, existe un autre établissement périurbain, Vridi II, ignoré par beaucoup d'Abidjanais. On y accède par des « pinasses » qui font matin et soir des navettes sur la lagune ébrié. Quelques habitants de Vridi-Canal s'y sont déjà installés.

Plus nombreux sont ceux qui ont déménagé en dehors de la presqu'île, notamment au-delà de l'aéroport, sur les bords de la route qui mène à Grand-Bassam. A Adjoufou, à Janfoli, à Gonzagueville, sur plus de 5 km, l'habitat illégal ne cesse de se développer autour des concessions de pêcheurs ghanéens, togolais, béninois. Parmi les chefs de cour qui s'y établissent, quelques-uns ont réalisé des constructions de dimension importante.

La situation de Sawadogo, comme celle des petits propriétaires, est beaucoup plus précaire. Nombreux à l'intérieur des catégories urbaines « du bas », comme celles proches du canal, ils ont pu construire à cause du laisser-faire des pouvoirs publics et du coût assez bas des matériaux utilisés. En cas de déguerpissement, ils ne peuvent prétendre qu'à des compensations financières réduites, surtout s'ils n'ont pas de bonnes relations pour faire valoir leurs droits auprès des responsables des procédures d'indemnisation. Plusieurs chefs de cour menacés, comme Sawadogo, de déguerpissement ont perçu des sommes de 30 à 60 000 F CFA. Ce n'est pas suffisant pour bâtir un logement de deux pièces. Le vieil homme, s'il n'arrive pas à retrouver une place pour s'établir à l'arrière du quartier, craint d'être obligé de retourner au pays. La perte de ses constructions et de son enclos provoquerait la disparition de plus de la moitié de ses ressources et pourrait engendrer la dispersion de sa famille. Un déménagement et la construction d'une concession aux abords de la route de Grand-Bassam sont au-dessus de ses moyens actuels. Peut-être finira-t-il par céder son petit élevage et démonter les panneaux qui composent ses logements afin de les revendre. Avec le produit de cette transaction et quelques économies, il pourrait payer le voyage de retour de sa famille au pays, et toute son histoire se résumerait à celle d'une insertion urbaine dont la précarité n'a pu résister à l'épreuve de la « conjoncture ».

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE Ph., HERRY Cl., *Dynamique urbaine et évolution des structures démographiques, Abidjan, 1955-1978*, Abidjan, ORSTOM, 1982, 44 p.
- BONNASSIEUX A., *De Dendraka à Vridi-Canal, chronique de la précarité à Abidjan*, École des hautes études en sciences sociales, Paris, thèse de 3^e cycle, 1982, 262 p. multigr.
- CHEGARAY S., « Les problèmes d'une ville-champignon », *Fraternité-Matin*, enquête 21 février-2 mars 1977.
- GRANOTIER B., *La Planète des bidonvilles*, Paris, Seuil, coll. « L'histoire immédiate », 1980, 379 p.
- HAERINGER Ph., « Structures foncières et création urbaine », *Cahiers d'études africaines*, n° 34, 1976, pp. 219-270.
- LEWIS O., « Postface », in *La Vida, une famille portoricaine dans une culture de pauvreté, San Juan et New York*, Paris, Gallimard, 1969, pp. 769-810.
- TRAORÉ I.S., *Les Ruchers de la capitale*, Paris, L'Harmattan, 1982, 176 p.
- VERNIÈRE M., *Dakar et son double, Dagoudane Pikine*, Paris, Bibliothèque nationale, 1977, 269 p.